



Déclassifié¹

AS/Soc (2020) PV 09add2

28 janvier 2021

Fsocpv09add2_2020

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Procès-verbal

Audition publique conjointe « Pour une action renforcée sur le changement climatique », tenue par vidéoconférence le mardi 1^{er} décembre 2020

Dans le cadre de l'élaboration des rapports « Inaction face au changement climatique – une violation des droits de l'enfant » dont la rapporteure est Mme Jennifer De Temmerman (France, ADLE) et « Ancrer le droit à un environnement sain : la nécessité d'une action renforcée du Conseil de l'Europe » dont le rapporteur est M. Simon Moutquin (Belgique, SOC) la commission tient une audition publique, composée de deux sessions.

Session I : Inaction face au changement climatique – une violation des droits de l'enfant

(Rapporteure : Mme Jennifer De Temmerman, France, ADLE)

- ✓ M. Nathan Méténier, Membre du groupe consultatif jeunesse du Secrétaire général des Nations Unies, Directeur de Youth4Nature Europe et co-fondateur de Generation Climate Europe, France
- ✓ Aida, Eugénie et Nèle, Eco-déléguées, et M. Najib Benarafa, Professeur de SVT, Coordinateur développement durable, Institution Jeanne d'Arc, Colombes, France

M. Leite Ramos, président, ouvre l'audition en rappelant que la veille, la Cour européenne des droits de l'homme a demandé l'examen « prioritaire » du recours de six jeunes Portugais, qui accusent 33 États de faillir à leurs engagements climatiques. Après avoir accueilli les orateurs invités, il donne la parole à la rapporteure.

Mme de Temmerman remercie les enfants et leur accompagnateur. « Il n'y a rien de mieux que la parole des enfants pour faire un rapport sur l'inaction face au changement climatique comme une violation du droit des enfants. » La convention internationale relative aux droits de l'enfant pose comme principe que la parole doit être donnée aux enfants.

M. Méténier remercie la rapporteure et les membres de la commission pour leur écoute. Il explique faire partie d'un groupe de sept jeunes, sélectionnés à travers le monde pour échanger avec le Secrétaire Général des Nations unies sur la question de la crise climatique et ses conséquences. Il félicite la commission d'avoir adapté le terme de crise climatique en place de réchauffement climatique. Engagé depuis cinq pour l'environnement, il a tout d'abord été éco-délégué, une institution dont il s'est réjoui de la généralisation dans les lycées. Pour lui, le rôle des jeunes dépasse la simple participation pour l'instauration d'un véritable dialogue et la reconnaissance d'une véritable participation à la prise de décision. Il est disposé à contribuer aux travaux de la commission, au nom des organisations qu'il représente en Europe. En raison d'autres engagements, il ne peut rester présent pendant toute la durée de l'audition.

En tant que première intervenante des éco-déléguées de l'Institution Jeanne d'Arc, Colombes (France), **Nèle** a commencé par détailler le projet de l'année en cours : les économies d'eau. Elle a ensuite décrit les investissements et les avancées déjà réalisées, pendant les années antérieures, contre le gaspillage, à l'issue d'une rétrospective des actions menées par ses prédécesseurs. Elle a rappelé que, deux ans plus tôt, ses prédécesseurs faisaient la grève de l'école. Elle et ses collègues attendent beaucoup du rapport de Mme de Temmerman, y compris des sanctions contre les pollueurs et des mesures contraignantes.

Le président a noté le « message très fort » délivrée avant de donner la parole aux membres.

¹Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable lors de sa réunion du 21 décembre 2020, tenue par vidéoconférence.

M. Davies applaudit les jeunes qui ont décidé de parler alors que leurs aînés avaient préféré garder le silence.

M. Schennach a tenu à préciser, alors que l'Europe est actuellement accaparée par les négociations sur les plans de relance et la réponse à la crise sanitaire, que le *statu quo* ne pouvait perdurer. Au moment de dépenser les sommes gigantesques allouées, « il ne faudra pas que la main tremble et faire les choses bien du premier coups ». La participation sera absolument primordiale puisqu'il faudra écouter tout le monde, à commencer par les scientifiques et leurs prévisions noires.

M. Méténier a relevé qu'il n'existait pas de recette miracle pour une participation réussie des jeunes. Il faut à la fois des décideurs politiques motivés et des financements pour atteindre les communautés de jeunes. Il a regretté que souvent les jeunes sont peu écoutés. Il a tenu à féliciter le Conseil de l'Europe pour son engagement auprès des enfants afin qu'ils soient entendus.

Eugénie a expliqué être allée à la « Marche pour le climat » avec des amis. Depuis, elle veut faire entendre sa voix car elle est consciente que la menace est réelle.

M. Benarafa a souligné que les jeunes avaient une toute autre relation au temps que les adultes. Ils sont dans l'urgence et veulent des résultats tout de suite. On ne peut pas dire aux enfants d'attendre à être en 2050 pour agir. C'est pour ça que son école œuvre à rendre les enfants des acteurs de changement. Si on leur donne aujourd'hui les moyens pour agir et qu'ils voient des résultats pratiques, ils sauront influencer le changement à l'avenir. Il faut changer la stratégie. Tous les écoles du monde devraient être de petites oasis de la transition où la société prend le temps de s'aligner sur le futur et servir de lieux d'expérimentation.

A l'occasion d'un second tour de commentaires, **M. Moutquin** a interrogé les jeunes pour leur demander ce qu'ils feraient si les changements n'étaient pas à la hauteur.

M. Davies a partagé une action récente des jeunes contre le réchauffement climatique. A la suite de l'annulation de la COP 26, prévue à Glasgow et reportée à 2021, des jeunes avaient décidé de maintenir leur mobilisation initiale et ont listé une série de recommandations. **M. Davies** s'inquiète aussi de savoir si son pays sera en mesure de respecter les engagements pris. Il a aussi plaidé en faveur d'un instrument prenant en compte les droits des générations futures et le droit à un environnement sain.

Aida a tenu à souligner qu'il n'y avait pas d'actions plus importantes que d'autres et que tous les actes comptaient.

M. Boyd a chaleureusement félicité les jeunes pour leur prise de parole à travers la messagerie KUDO, avant sa prise de parole à l'occasion de la seconde partie de l'audition.

Mme de Temmerman a évoqué l'initiative française du parlement des enfants qui réunit des enfants en CM2 (5^{ème} année du cycle primaire, 10-11 ans). Il s'est penché cette année sur la question d'une alimentation durable et équilibrée. Les enfants élaborent un projet de loi, participent au concours, et une classe gagnante est invitée à visiter l'Assemblée nationale. Elle aimerait savoir si les enfants ont entendu parler de cette initiative ; si ça a été un outil bien approprié ; et de quelle façon il faudrait faciliter la participation des enfants. En tout cas, on a bien entendu les enfants, on a envie de les impliquer, un grand merci à Baroness Massey et Mme Wonner pour leur travail.

M. Benarafa a répondu ne pas connaître le Parlement des enfants. En effet, il est possible que les outils ne soient pas tout à fait appropriés. Les enfants ont l'impression que tout est trop lent, et que les résultats pratiques tardent à se réaliser. C'est pour cette raison que les éco délégués travaillent sur des petites actions simples au niveau de l'école. Cependant, ils ont du mal à comprendre, par exemple, pourquoi on continue à utiliser tellement de papier pour des photocopies à l'école ? et pourquoi le papier recyclé coûte plus cher ? Il a finalement remercié Mme de Temmerman pour ses travaux et se réjouit des suites envisagées.

M. Leite Ramos remercie les intervenants du premier panel et les invite à rester pour la seconde partie de l'audition.

Session II : Ancrer le droit à un environnement sain : la nécessité d'une action renforcée du Conseil de l'Europe

(Rapporteur : M. Simon Moutquin, Belgique, SOC)

- ✓ Mme Catherine Le Bris, Chercheuse en droit international des droits humains et de l'environnement - CNRS (Centre national de la recherche scientifique), France
- ✓ M. David R. Boyd, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains et l'environnement, Professeur associé de droit, politique et développement durable, Institut des ressources, environnement et développement durable, école de la politique publique et des affaires globales, Université de la Colombie britannique, Canada

En sa capacité de rapporteur, **M. Moutquin** rappelle les principaux objectifs de son rapport face à la dégradation de l'environnement qui porte atteinte aux droits fondamentaux et fait objet de contentieux juridiques, y compris en matière de climat ; beaucoup de gens sont déjà confrontés aux impacts directs (notamment les fermiers et les réfugiés climatiques). Ce rapport saisi le moment de la volonté politique accrue afin de combler un retard objectif de l'Europe et vise à renforcer un cadre juridique pour la protection de la nouvelle génération des droits ; ce cadre servirait aussi de mieux orienter les efforts des entreprises.

Mme Lebris relève les attentes sociétales témoignées par les jeunes lors de l'audition et à l'occasion du recours déposé par les jeunes portugais à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Pour poser le droit à un environnement sain, deux grandes options sont ouvertes : d'une part l'éventualité d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme et d'autre part une convention ouverte.

Un protocole additionnel n'est pas une réponse suffisante puisqu'il ne ferait que poser des droits individuels et non collectifs. Cette solution est intéressante mais limitée par conséquent. L'Europe est en retard dans la protection à un environnement sain, même s'il existe des protections indirectes. Cette protection est cependant réduite. L'exercice du droit à un environnement sain devrait apporter des effets bénéfiques du point de vue procédural, en améliorant la transparence de la prise de décision mais aussi substantiel, en renforçant la protection et la préservation de l'environnement. En ce qui concerne des effets restreints en cas de protocole additionnel, la CEDH protège les individus dans le cadre d'une violation effective et attestée des droits humains ; or, en matière d'atteinte à l'environnement, le préjudice n'est pas toujours immédiatement confirmé. Ses effets peuvent être ressentis sur le long terme. En cas de protocole, le dépôt de recours en prévision de future infraction ne serait pas possible, et l'action ne sera pas ouverte aux organisations non gouvernementales.

À l'inverse, un nouvel instrument gagnerait à offrir de nouveaux droits, y compris les droits de l'humanité (*Mankind* en anglais, *Menschheit* en allemand), en s'inspirant du positivisme d'Auguste Comte, c'est-à-dire l'humanité dans sa définition plurielle la plus large, y compris les générations futures. Cette perspective serait désormais collective, intergénérationnelle et particulièrement adaptée à la protection des générations futures. Le dépôt de plaintes sous *Actio Popularis* est permis dans ce cas de figure.

Le nouvel instrument gagnerait à ne pas être restreint à la protection de l'environnement mais à couvrir les droits de la nature comme la biodiversité ou le droit à l'air pur. Cet outil devrait profiter d'un organe de contrôle au près duquel il serait permis de déposer des plaintes. Cet instrument permettrait la transition entre les droits humains au niveau régional et les droits de l'humanité au niveau mondial. Ces deux démarches sont complémentaires. Elle est en faveur, à la fois, d'un protocole additionnel basé sur la qualité de la vie et d'un nouvel instrument ouvert instituant des droits de l'humanité à un environnement viable, à portée universelle. En effet, la protection étendue des droits de l'individu n'est pas la bonne échelle pour répondre aux défis de la crise climatique.

M. Boyd rappelle que l'Europe a une réputation méritée en matière de protection des droits humains et de l'environnement. En 1976, le Portugal fut le premier pays au monde à faire référence dans sa loi fondamentale au droit à un environnement sain. Pourtant, l'Europe est en retard sur toutes les autres régions désormais puisqu'elle est la dernière à ne pas assurer cette protection de manière directe. La crise climatique est suffisamment grave pour exiger de combler cette lacune dans les meilleurs délais. Les périls qui pèsent sur l'humanité n'ont jamais été aussi sérieux, dit-il en paraphrasant Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, et les changements doivent être rapides. Les droits humains ont démontré leur fonction de catalyseur, en accompagnant des changements sociétaux profonds. La Cour européenne des droits de l'homme n'a jamais reconnu le droit de la nature. Pourtant ce droit est essentiel pour la réalisation d'un droit à un environnement sain. Le droit à un environnement sain assure la protection de l'être humain et de la nature. Il est impossible de déduire un préjudice sur la santé individuelle provoqué par une atteinte à l'environnement. En général, ces préjudices sur la santé ont plusieurs causes par exemple la pollution atmosphérique. 39 États membres du Conseil de l'Europe ont déjà le droit à l'environnement sain inscrit dans leur constitution et 40 ont ratifié la convention d'Aarhus.

Pourtant, le Comité des ministres s'est opposé par deux fois à cette innovation. Il est temps de combler ce retard et de rendre à l'Europe son rôle de moteur en matière de protection de l'environnement, de lutte contre la pollution et le réchauffement. La préparation d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme devient impérative.

M. Schennach est favorable à un outil juridique ouvert comparable au MEDICRIME mais il faudrait le soutien des jeunes pour arriver à un tel texte car ce sera difficile de convaincre le Comité des ministres. Il espère que la Commission saura faire entendre sa voix.

Nèle, l'éco-déleguée, reprend la parole pour compléter l'intervention des éco-délegués, compte tenu du fait que l'avis des enfants est rarement demandé et que cette opportunité pour s'exprimer auprès de l'Assemblée parlementaire est très précieuse. Les enfants sont très inquiets au sujet des feux forestiers, des canicules et des inondations. Certains parmi eux sont proches des agriculteurs qui ont subi plusieurs épisodes climatiques extrêmes. Les enfants craignent les conséquences de ces événements sur la biodiversité, et l'arrivée du « point de non-retour », avec des dégâts irréversibles sur les écosystèmes. Ces catastrophes sont aussi des atteintes aux droits. Les enfants ne comprennent pas pourquoi les pays n'arrentent pas les conflits et les guerres, ne subventionnent pas massivement la recherche sur les énergies renouvelables, et ne mettent pas l'écologie avant l'économie. Il ne faut pas se satisfaire d'une société verdie, mais plutôt faire avancer une Europe respectueuse de l'environnement et qui prône l'économie circulaire. Les enfants tiennent à ce que leur avis soit respecté quand il est exprimé sur des sujets aussi graves que le réchauffement climatique – « pour combattre un ennemi commun ». Les écoles du monde entier devraient éduquer des citoyens autonomes et responsables, pour agir ensemble contre la crise climatique.

M. Leite Ramos a remercié Nèle pour son message fort qui a été bien entendu. Les parlementaires s'efforceront d'y apporter une réponse aussi forte.

Mme Makowiak, de la faculté de droit et sciences économique de Limoges (France), en sa capacité d'experte, apporte des arguments complémentaires en faveur d'un nouvel outil juridique international. La protection de l'environnement par le biais de la jurisprudence de la CEDH est indirecte. Elle manque d'accessibilité et d'intelligibilité. Elle dépend de la sensibilité des juges et avocats. L'interdépendance des droits humains et des droits liés à l'environnement est évidente. Le nouvel outil s'ajouterait aux protections assurées par la CEDH et la Charte sociale européenne comme un troisième niveau de protection couvrant différents principes comme la prévention, la précaution, l'information, l'éducation, la formation, la participation et l'obligation de réparer un dommage causé à l'environnement en instituant un devoir de non-régression.

À l'issue de ces interventions, **M. Boyd** a souhaité faire une clarification afin d'éviter une confusion. Le droit à un environnement sain comprend deux dimensions : la santé humaine et la protection de l'écosystème ; c'est le droit à la fois individuel et collectif. En Colombie, un recours contre la déforestation a pu être déposé sur la base d'un droit collectif. Sa portée en faveur des générations futures a été entendue, tout comme la mobilisation des jeunes en marge de ce qui aurait dû être la COP 26 en 2020. Ces jeunes demandent bien le droit de vivre dans un environnement sain et ont exprimé leur déception face aux maigres résultats de la COP 25 ainsi que le report d'un an supplémentaire pour tenir la COP 26².

M. Boyd a conclu en plaidant en faveur d'un protocole additionnel ainsi qu'une résolution des Nations unies sur le droit à un environnement sain. Il est à l'origine de plusieurs *Amicus curiae* soutenant cette démarche et est prêt à partager les résultats de ses travaux. Il est désormais sceptique par rapport au « Pacte mondial pour l'environnement³ », qu'il a pourtant soutenu. Il rencontre trop de résistance pour espérer s'imposer.

M. Leite Ramos, président, donne la parole aux deux rapporteurs pour leurs conclusions.

Mme de Temmerman relève que les deux parties d'audition étaient complémentaires et appelaient les gouvernements aux actes. Il revient à la commission d'aller au bout de sa réflexion concernant les normes que doit choisir le Conseil de l'Europe. Le rôle des parlements nationaux est de porter ces sujets au niveau national et européen, y compris en ce qui concerne l'écocide pour aboutir à des actions qui feront avancer la société. Elle remercie les experts d'avoir expliqué leur point de vue et va s'appuyer sur ces éléments pour poursuivre son travail sur le rapport.

M. Moutquin remercie à son tour les experts d'avoir expliqué leur point de vu. Il est évident que l'Europe est en retard en matière de droit à un environnement sain. À travers son rapport, la commission devra présenter un panel de propositions concrètes. Il reviendra aux membres de l'Assemblée d'être entendus par le Comité des ministres afin que le Conseil de l'Europe soit à la hauteur des défis. Pour avoir entendu beaucoup de jeunes, on ne peut que constater une profonde méfiance des jeunes envers les institutions démocratiques.

Le président souligne que l'Europe est en retard en matière environnementale et qu'il est de la responsabilité des parlementaires d'agir sur ce sujet brûlant. Il remercie chaleureusement les experts pour leurs contributions et clôt l'audition.

² Des informations relatives à la réunion virtuelle des jeunes sont disponibles à <https://www.theguardian.com/environment/2020/nov/10/we-want-real-action-young-activists-aim-to-fill-void-on-climate-with-mock-cop26>.

³ Voir <https://globalpactenvironment.org/>.

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

List of participants / *Liste des participant.e.s*

Chairperson / *Présidente* :

M. Luís LEITE RAMOS	Portugal
---------------------	----------

Vice-Chairpersons / *Vice-Présidents* :

Mr John HOWELL	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>
Mme Edite ESTRELA	Portugal
Ms Nina KASIMATI	Greece / <i>Grèce</i>

ZZ...	Albania / <i>Albanie</i>	ZZ...
M. Pere LÓPEZ	Andorra / <i>Andorre</i>	Mme Mònica BONELL
M. Mikayel MELKUMYAN	Armenia / <i>Arménie</i>	Mr Ruben RUBINYAN
Mr Franz Leonhard ESSL	Austria / <i>Autriche</i>	Mr Michel REIMON
Mr Stefan SCHENNACH	Austria / <i>Autriche</i>	Ms Doris BURES
Ms Sevinj FATALIYEVA	Azerbaijan / <i>Azerbaïdjan</i>	Ms Konul NURULLAYEVA
Ms Nigar ARPADARAI	Azerbaijan / <i>Azerbaïdjan</i>	Ms Parvin KARIMZADA
Mr Bob DE BRABANDERE	Belgium / <i>Belgique</i>	Ms Els VAN HOOF
M. Simon MOUTQUIN	Belgium / <i>Belgique</i>	Mme Latifa GAHOUCHI
Ms Snježana NOVAKOVIĆ BURSAC	Bosnia and Herzegovina / <i>Bosnie-Herzégovine</i>	Mr Amir FAZLIĆ
Mr Nikolay ALEKSANDROV	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Mr Krasimir BOGDANOV
Mr Georgi YORDANOV	Bulgaria / <i>Bulgarie</i>	Ms Ivelina VASSILEVA
Ms Zdravka BUŠIĆ	Croatia / <i>Croatie</i>	Ms Rada BORIĆ
Ms Christiana EROTOKRITOU	Cyprus / <i>Chypre</i>	Mr Constantinos EFSTATHIOU
ZZ...	Czech Republic / <i>République tchèque</i>	Ms Alena GAJDŮŠKOVÁ
Mr Jaroslav KYTÝR	Czech Republic / <i>République tchèque</i>	Mr Jiří STRÝČEK
Ms Tanja LARSSON	Denmark / <i>Danemark</i>	Mr Jan E. JØRGENSEN
Mr Urmas REITELMANN	Estonia / <i>Estonie</i>	Ms Vilja TOOMAST
Ms Minna REIJONEN	Finland / <i>Finlande</i>	Ms Tarja FILATOV
M. Alain MILON	France	M. Christian KLINGER
Mme Jennifer DE TEMMERMAN	France	M. Dimitri HOUBRON
M. Bruno FUCHS	France	Mme Martine WONNER
Mme Laurence TRASTOUR-ISNART	France	Mme Sophie AUCONIE
Ms Nino TSILOSANI	Georgia / <i>Géorgie</i>	Mr David SONGULASHVILI
Ms Sybille BENNING	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Josef RIEF

Mr Andrej HUNKO	Germany / <i>Allemagne</i>	Ms Bela BACH
Mr Matern von MARSCHALL	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Christian PETRY
Mr Ulrich OEHME	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr Christoph HOFFMANN
Mr Sokratis FAMELLOS	Greece / <i>Grèce</i>	Mr Kyriakos VELOPOULOS
Ms Nina KASIMATI	Greece / <i>Grèce</i>	Ms Foteini PIPILI
Mr Róbert DUDÁS	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mme Zita GURMAI
Ms Mónika BARTOS	Hungary / <i>Hongrie</i>	Mr Jenő MANNINGER
Mr Bergþór ÓLASON	Iceland / <i>Islande</i>	Mr Birgir THÓRARINSSON
Mr Joseph O'REILLY	Ireland / <i>Irlande</i>	Ms Lynn BOYLAN
Mr Fabio DI MICCO	Italy / <i>Italie</i>	Mr Gianluca PERILLI
Mr Emilio FLORIS	Italy / <i>Italie</i>	Ms Maria RIZZOTTI
Mr Gaspare Antonio MARINELLO	Italy / <i>Italie</i>	Ms Barbara GUIDOLIN
Mr Gianfranco RUFA	Italy / <i>Italie</i>	Mr Manuel VESCOVI
Mr Uldis BUDRIĶIS	Latvia / <i>Lettonie</i>	Ms Dana REIZNIECE-OZOLA
Ms Susanne EBERLE-STRUB	Liechtenstein / <i>Liechtenstein</i>	ZZ...
Mr Virgilijus PODERYS	Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr Kęstutis MASIULIS
Mme Françoise HETTO-GAASCH	Luxembourg	M. Marc SPAUTZ
Mr Etienne GRECH	Malta / <i>Malte</i>	Ms Rosianne CUTAJAR
Ms Inga GRIGORIU	Republic of Moldova / <i>République de Moldova</i>	Mr Liviu VOVC
M. José BADIA	Monaco	Mme Béatrice FRESKO-ROLFO
Ms Marija Maja ČATOVIĆ	Montenegro / <i>Monténégro</i>	Mr Predrag SEKULIĆ
Ms Reina de BRUIJN-WEZEMAN	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	ZZ...
Ms Ria OOMEN-RUIJTEN	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	ZZ...
Mr Nikola POPOSKI	North Macedonia / <i>Macédoine du Nord</i>	Mr Antonijo MILOSHOSKI
Ms Silje HJEMDAL	Norway / <i>Norvège</i>	Ms Emilie Enger MEHL
Ms Danuta JAZŁOWIECKA	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Tomasz LATOS
Mr Bolesław PIECHA	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Zbigniew GIRZYŃSKI
Mr Andrzej SZEJNA	Poland / <i>Pologne</i>	Mr Krzysztof TRUSKOLASKI
Mme Edite ESTRELA	Portugal	M. Pedro CEGONHO
M. Luís LEITE RAMOS	Portugal	ZZ...
M. Cezar Florin PREDA	Romania / <i>Roumanie</i>	M. Viorel Riceard BADEA
Ms Cristina-Mădălina PRUNĂ	Romania / <i>Roumanie</i>	ZZ...
Ms Adriana Diana TUȘA	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr Valeriu Andrei STERIU
Mr Sergey KALASHNIKOV	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>	Mr Iaroslav NILOV

Ms Alfiia KOGOGINA	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>	Ms Oksana PUSHKINA
Mr Vladimir KRUGLYI	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>	Mr Sergey LISOVSKIY
Mr Sergei PAKHOMOV	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>	Mr Alexandr PROKOPIEV
M. Giuseppe Maria MORGANTI	San Marino / <i>Saint-Marin</i>	Mr Marco NICOLINI
Ms Elvira KOVÁCS	Serbia / <i>Serbie</i>	Ms Dubravka FILIPOVSKI
Mr Aleksandar ŠEŠELJ	Serbia / <i>Serbie</i>	Mr Miljan DAMJANOVIĆ
Ms Anna ZÁBORSKÁ	Slovak Republic / <i>République slovaque</i>	Mr Juraj ŠELIGA
Ms Andreja ZABRET	Slovenia / <i>Slovénie</i>	Ms Suzana LEP ŠIMENKO
Mr Antón GÓMEZ-REINO	Spain / <i>Espagne</i>	Ms María Teresa JIMÉNEZ-BECERRIL
Ms Carmen LEYTE	Spain / <i>Espagne</i>	Mr Antonio GUTIÉRREZ
Ms Susana SUMELZO	Spain / <i>Espagne</i>	Ms Esther PEÑA
Mr Alexander CHRISTIANSSON	Sweden / <i>Suède</i>	Mr Ola MÖLLER
Ms Carina OHLSSON	Sweden / <i>Suède</i>	Ms Annicka ENGBLOM
Ms Sibel ARSLAN	Switzerland / <i>Suisse</i>	M. Pierre-Alain FRIDEZ
M. Jean-Pierre GRIN	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mme Ada MARRA
Ms Emine Nur GÜNAY	Turkey / <i>Turquie</i>	Mr Mehmet Mehdi EKER
Mr Hişyar ÖZSOY	Turkey / <i>Turquie</i>	Ms Feleknaş UCA
Mr Halil ÖZŞAVLI	Turkey / <i>Turquie</i>	Ms Sena Nur ÇELİK
Ms Selin SAYEK BÖKE	Turkey / <i>Turquie</i>	M. Haluk KOÇ
Ms Olena KHOMENKO	Ukraine	Ms Larysa BILOZIR
Ms Yuliia OVCHYNNYKOVA	Ukraine	Mr Andrii LOPUSHANSKYI
Mr Oleksandr SKICHKO	Ukraine	Ms Lesia ZABURANNA
Mr John HOWELL	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Mark FLETCHER
Baroness Doreen E. MASSEY	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms Ruth JONES
Mr Geraint DAVIES	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Steve DOUBLE
Mr Richard BACON	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Mr Duncan BAKER

OTHER PARLIAMENTARIANS / AUTRES PARLEMENTAIRES

Mr / M. Ahmet Yildiz..... Turkey / *Turquie*

EMBASSIES / PERMANENT REPRESENTATIONS AND DELEGATIONS
AMBASSADES / REPRESENTATIONS ET DELEGATIONS PERMANENTES

Mr / M. Kirill Butivshchenko, Counsellor, Permanent Representation of the Russian Federation to the Council of Europe / *Conseiller, Représentation permanente de la Fédération de Russie auprès du Conseil de l'Europe*

Delegation or Political Group Secretaries / Secrétaires de délégation ou de groupe politique

Ms / Mme Karine Shimshiryan, Delegation Secretary, Armenian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation arménienne auprès de l'APCE*

Mr / M. Georg Magerl, Delegation Secretary, Austrian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation autrichienne auprès de l'APCE*

Ms / Mme Sonja Langenhaeck, Delegation Secretary, Belgian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation belge auprès de l'APCE*

Ms / Mme Martina Petek-Stupar, Delegation Secretary, Delegation of Croatia to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation de la Croatie auprès de l'APCE*

Ms / Mme Elena Persiani, International Relations Officer, Cypriot delegation to PACE / *Responsable relations internationales, Délégation chypriote auprès de l'APCE*

Ms / Mme Eva Valuis, Delegation Secretary, Delegation of Estonia to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation de l'Estonie auprès de l'APCE*

Ms / Mme Claire Moisset, Deputy Administrator, French delegation to PACE / *Administratrice adjointe, délégation française auprès de l'APCE*

Ms / Mme Evangelia Spanoudaki, Greek delegation to PACE / *Délégation grecque auprès de l'APCE*

Ms / Mme Victoria Campana, Head of International Affairs Section, Monegasque delegation to PACE / *Chef de Section pour les Affaires internationales, délégation monégasque auprès de l'APCE*

Ms / Mme Femmy Bakker-De Jong, Secretariat of the Dutch delegation to PACE / *Secrétariat de la délégation néerlandaise auprès de l'APCE*

Ms / Mme Dorthe Bakke, Head of International Affairs Section, Norwegian delegation to PACE / *Chef de Section pour les Affaires internationales, délégation norvégienne auprès de l'APCE*

Ms / Mme Ana Guapo, Delegation Secretary, Portuguese delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation portugaise auprès de l'APCE*

Mr / M. Pavel Ermoshin, Delegation Secretary, Russian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation russe auprès de l'APCE*

Ms / Mme Maria Nikulina, Delegation Secretary, Russian delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation russe auprès de l'APCE*

Ms / Mme Johanna Ingvarsson, Delegation Secretary, Swedish delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation suédoise auprès de l'APCE*

Ms / Mme Arda Ozansoy, Delegation Secretary, Turkish delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation turque auprès de l'APCE*

Mr / M. Yaron Gamburg, Delegation Secretary, Israeli delegation to PACE / *Secrétaire de délégation, délégation israélienne auprès de l'APCE*

Ms / Mme Francesca Arbogast, Secretary of the Socialists, Democrats and Greens Group (SOC) / *Secrétaire du Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)*

Ms / Mme Maria Bigday, Secretary of the Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / *Secrétaire de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)*

Ms / Mme Anna Kolotova, Secretary of the Group of the Unified European Left (UEL) / *Secrétaire du Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)*

Ms / Mme Marianna Ntalla, Assistant – Socialists, Democrats and Greens Group (SOC) / *Assistante – Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)*

Ms / Mme Natalia Odzimekowska, Secretary of the European People's Party Group (EPP / CD) / *Secrétaire du Groupe du Parti populaire européen (PPE/ DC)*

EXPERT(E)S

Aida, Eugénie & Nèle, Eco-delegates / *Eco-déleguées* & Mr / M. Najib Benarafa, Earth and Life Sciences Teacher, Sustainable Development Co-ordinator / *Professeur de SVT, Coordinateur développement durable* / Joan of Arc High School / *Institution Jeanne d'Arc*, Colombes, France

Mr / M. David R. Boyd, UN Special Rapporteur on Human Rights and Environment, Associate Professor of Law, Policy, and Sustainability, Institute for Resources, Environment and Sustainability, School of Public Policy and Global Affairs, University of British Columbia / *Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains et l'environnement, Professeur agrégé de droit, politique et développement durable, Institut des ressources, environnement et développement durable, école de la politique publique et des affaires mondiales, Université de la Colombie britannique, Canada*

Ms / Mme Catherine Le Bris, Researcher on international law of human rights and the environment, National Centre for Scientific Research – CNRS – *Centre national de la recherche scientifique, Chercheuse en droit international des droits humains et environnement, France*

Ms / Mme Jessica Makowiak, University Professor, University of Limoges – Faculty of Law and Economic Sciences, Director of the Center for Interdisciplinary Research in Environmental, Planning and Urbanism Law – Thematic team of the Observatory of Institutional and Legal Transfers / *Professeur des Universités, Université de Limoges – Faculté de Droit et des Sciences Économiques, Directrice du Centre de Recherches Interdisciplinaires en Droit de l'Environnement de l'Aménagement et de l'Urbanisme (CRIDEAU) – Équipe thématique de l'Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques (OMIJ), France*

Mr / M. Nathan Méténier, Member of the UN Secretary-General's Youth Advisory Group, Europe Director of Youth4Nature, and co-founder of Generation Climate Europe / *Membre du groupe consultatif jeunesse du Secrétaire général des Nations Unies, Directeur de Youth4Nature Europe et co-fondateur de Generation Climate Europe, France*

COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY / SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE

Mr / M. Wojciech Sawicki, Secretary General of the Assembly / *Secrétaire Général de l'Assemblée*

Ms / Mme Marja Ruotanen, Director of Committees / *Directrice des commissions*

Ms / Mme Micaela Catalano, Head of the Communication Division / *Cheffe de la Division de la communication*

Ms / Mme Nathalie Bargellini, Principal Administrative Assistant, Communication Division / *Assistante administrative principale, Division de la communication*

Ms / Mme Valérie Clamer, Head of the Secretariat, Committee on Rules of Procedure, Immunities and Institutional Affairs / *Cheffe du Secrétariat, Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles*

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development / Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Ms / Mme Tanja Kleinsorge Head of the Secretariat / *Cheffe du Secrétariat*

Ms / Mme Aiste Ramanauskaite..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Ms / Mme Yulia Pererva..... Secretary to the Committee / *Secrétaire de la commission*

Ms / Mme Anita Gholami..... Co-Secretary/ *Co-Secrétaire*

Mr / M. Guillaume Parent..... Co-Secretary/ *Co-Secrétaire*

Ms / Mme Bogdana Buzarnescu Principal Assistant / *Assistante Principale*

Ms / Mme Melissa Charbonnel..... Assistant / *Assistante*

Mr / M. Benny Borghei Trainee / *Stagiaire*